CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E40530** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1975

Forme juridique : SA

Capital : 77 602

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN
Siret : 702 020 991 00023
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 2124164
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 014754Z1209000/001 329707

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 014754Z1209000/001 329707

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : MENUIBAT SA

470 RUE DU TUBOEUF
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

Téléphone : 01 60 18 89 59 **Fax :** 01 60 18 89 91
Portable : 06 60 68 77 24
Responsabilité légale :
DOS SANTOS CARLOS PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Site Internet :

E-mail : carlos.menuibat@free.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 589 389 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	11	11/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 08:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.